



# RAPPORT ANNUEL 2016

## COLLÈGE DES PRODUCTEURS

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3  
5000 Namur

Tél +32 (0)81 240 430  
Fax +32 (0)81 240 459

[www.collegedesproducteurs.be](http://www.collegedesproducteurs.be)  
[info.socopro@collegedesproducteurs.be](mailto:info.socopro@collegedesproducteurs.be)

# sommaire

01 AVANT-PROPOS

---

02 CHIFFRES CLÉS

---

03 QUI SOMMES-NOUS ?

---

04 LES GRANDS DOSSIERS 2016

---

05 RÉSULTATS DE L'AUTO-ÉVALUATION 2016

---

06 IMPLICATIONS DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS

---

07 PERSPECTIVES 2017

---

08 COORDONNÉES GÉNÉRALES

---



“

TOP 5 des activités les plus appréciées par les membres du Collège en 2016 :

- 1° Soutien à des initiatives filières
- 2° Simplification administrative
- 3° Information des Producteurs
- 4° Accompagnement de la Promotion
- 5° Prix Justes

”

Une année  
d'ancrage

01

AVANT-  
PROPOS

2016 fût ardue ! Durant cette année caractérisée par des situations économiques très défavorables dans les différents secteurs, nous avons poursuivi nos efforts pour développer notre représentativité et faire valoir les avis des producteurs, tant auprès des institutions que des acteurs des filières. Suite à une évaluation interne de l'action du Collège réalisée auprès de ses membres, 3 éléments ressortent pour caractériser l'ancrage de nos activités.

### PROCHE DES RÉALITÉS

Après un peu plus de 2 ans d'activités, les enjeux de reconnaissance par un nombre plus élevé de producteurs restent importants. Néanmoins, la combinaison d'outils modernes de communication et d'organisation d'événements nous permettent d'être en interaction avec près de 10 % des producteurs wallons. Les avis et messages que nous portons s'en voient donc reconnus pour leur réalisme en regard du quotidien des producteurs.

### IMPACT SUR LES INSTITUTIONS

En 2016, nous nous sommes aussi attelés à l'élaboration d'avis et du suivi de ces avis dans près de 200 dossiers relatifs à la promotion, à la simplification administrative, à la législation et à des sujets d'actualité. Le Collège des Producteurs est une jeune organisation et son poids dans les décisions publiques doit encore s'améliorer mais il faut noter que 77 % de nos avis sont au moins partiellement pris en compte par les institutions publiques concernées.

### TRAVAUX CRÉDIBLES ET CONCRETS

Nous avons beaucoup investi en 2016 pour donner un maximum de professionnalisme à nos actions. La crédibilité du Collège s'en est vue grandie auprès des acteurs principaux du secteur. La mise en place de commissions filières a aussi permis

d'initier des activités plus orientées sur l'économique, comme le développement de filières et donc de création de valeur au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la chaîne ainsi que des travaux sur la notion de "juste prix". Cette action économique a rendu notre action plus concrète auprès des producteurs associés à ces démarches.

En parcourant ce rapport, vous découvrirez les différentes activités qui ont rythmé l'année 2016 du Collège des Producteurs. Vous constaterez également que les enjeux sont encore nombreux et que nous sommes sur la voie pour consolider notre action.

### TRAVAIL COLLECTIF

Le Collège des Producteurs, c'est comme la sécurité alimentaire, « Ça se construit tous les jours à plusieurs » !

Ce travail du quotidien, il est dû à l'engagement et à l'investissement bénévole de producteurs, à une collaboration riche et franche des organisations partenaires ainsi qu'à une équipe de permanents disponibles et professionnels.

Enfin, le travail du Collège des Producteurs ne serait pas effectif sans le soutien financier de la DGO3 et la collaboration technique des différents acteurs publics et privés associés à nos démarches.

Je ne voudrais pas terminer cet avant-propos sans remercier chaleureusement tous ces acteurs pour l'énergie et la confiance mutuelle déployées tout au long de l'année 2016.

Emmanuel GROSJEAN  
Coordinateur

# 02

## CHIFFRES CLÉS

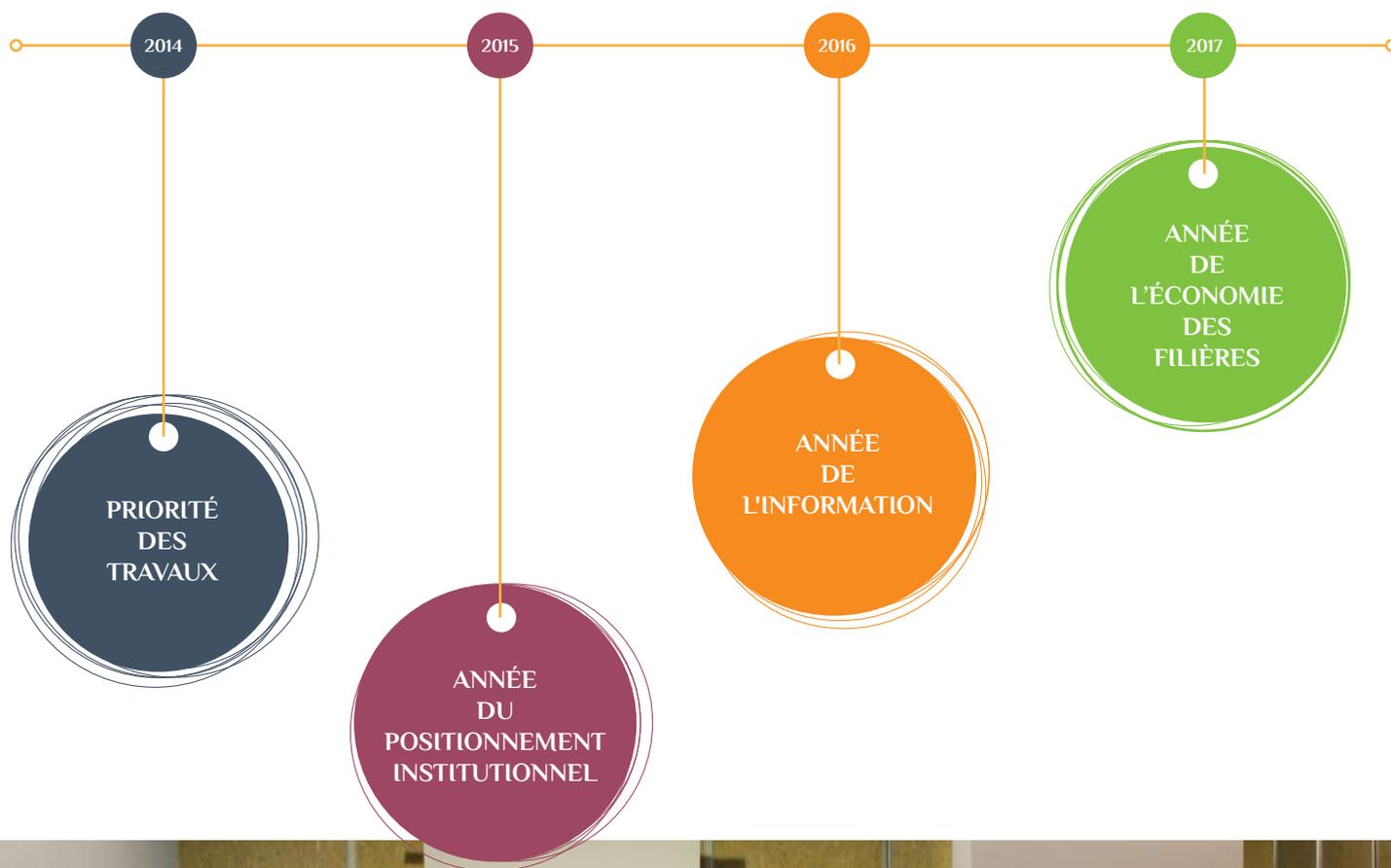
“

Le Collège des Producteurs, a développé en 2016, des partenariats stratégiques avec les associations membres du Collège mais aussi avec d'autres organisations telles que l'APAQ-W, le CRA-W, la DGO3, l'AWA, les Centres pilotes, l'Ulg, l'Ucl, la FWH, l'IFEL-W, BLOWALLONIE, WAGRALIM, d'AVENIR, le RWDR, l'AFSCA, l'ARSIA et DIVERSIFERM

Les travaux du Collège des Producteurs sont organisés autour de 11 secteurs.

4 Producteurs représentent chaque secteur

”



## NOMBRE DE PRODUCTEURS EN INTERACTION



## % DE PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DES PRODUCTEURS



## OCCUPATION DU TEMPS SUR LES 7 AXES DE TRAVAIL DU COLLEGE DES PRODUCTEURS EN 2016



# 03

## QUIL SOMMES- NOUS ?

Les représentants des producteurs sont mandatés pour des périodes de 3 ans ; fin 2015, 22 des 44 représentants des producteurs ont remis leur mandat en jeu afin d'assurer une continuité de l'action (remise en jeu de la moitié des mandats tous les 18 mois). La liste des représentants est la suivante :

### AQUACOLE



**SCHONBRODT** Alain  
**MATHONET** Olivier  
**STALMANS** Jean-Michel  
**BAY** Thierry

### AVICOLE - CUNICOLE



**RAES-LEHAIRE** Dominique  
**HENRY** Alain  
**TARGE** Yolin  
**KELLER** Benoit

### BIO



**HENIN** Marc-André  
**COLLIENNE** Daniel  
**LAMBERT** Joël  
**JACQUES** Dominique

### VIANDE BOVINE



**GOMAND** Laurent  
**OTJACQUES** Philippe  
**WILLEM** André  
**HERMAN** Henri

### OVIN-CAPRIN



**HAUSSE** Michel  
**REMY** Marc  
**PIRSON** Wendy  
**LEFEBVRE** Simon

### GRANDES CULTURES



**De MONTPELLIER** Jacques  
**LHOEST** Henri  
**VAN WONTERGHEM** Philippe  
**VANDEPUTTE** Frédéric

### HORTICOLE COMESTIBLE



**FALLON** Serge  
**VAN COMPERNOLLE** Jean Yves  
**STREEL** Laurent  
**BOLLE** Pascal

### HORTICOLE ORNEMENTALE



**HALLEUX** Jean-Paul  
**DROEVEN** Frédéric  
**PIROTHON** Yves  
**LECOCQ** Cédric

### BOVINS LAITIERS



**DECOSTER** Marc  
**FRANCQ** Guy  
**BINGEN** Philippe  
**DEKNUDT** Yvon

### PORC



**STAS** Henri  
**GODFRIAUX** Jordan  
**SIRAUX** Patrick  
**DE WILDE** David

### POMMES DE TERRE



**DUCATTILLON** Christian  
**DUMONT de CHASSART** Christophe  
**DEL COURT** Benoit  
**EMOND** Pierre



# QUI SOMMES-NOUS?

## UNE STRUCTURE OPÉRATIONNELLE EN APPUI À DES PROFESSIONNELS

- Des **Producteurs** agricoles, horticoles et aquacoles représentant leurs secteurs (44 représentants, soit 4 par secteur)
- Des **Associations** représentant les opérateurs des **filières** (22 représentants des associations agricoles, des associations de l'agro-alimentaire et de la distribution ainsi que des associations de consommateurs et d'environnement) : COMEOS, FEVIA, FWA, FUGEA, BAUERBUND, SCAM-SCAR, FEBEV, NATURE & PROGRES, IEW, ACRF, AB-REOC.

## Nos 3 métiers

Depuis l'année 2015, nous avons cadré nos actions autour de 3 métiers sur lesquels nous ambitionnons de développer notre plus-value.

### MÉTIER 1

**Faire valoir l'avis des producteurs** : les actions menées passent par une écoute et une présence sur le terrain, une orientation et un suivi des actions de promotion, recherche, encadrement et formation ainsi que par des contributions en matière législative ; ces dernières contributions sont principalement axées sur les secteurs de concentration ainsi que sur le BIO.

### MÉTIER 2

**Point relais d'information sur les filières** : les actions menées concernent la collecte, l'analyse, la compilation et la diffusion d'informations relatives aux 11 secteurs représentés au sein du Collège. Différents outils de communication sont en cours d'élaboration et les équipes de la SOCOPRO répondent à de nombreuses sollicitations individuelles d'information.

### MÉTIER 3

**Facilitateur d'initiatives filières** : qu'il s'agisse d'initiatives économiques ou non, de nombreuses demandes sectorielles aboutissent à des actions de mises en relation et/ou de concertations entre différents maillons des filières concernées.

## Nos actions

D'un point de vue opérationnel, nos actions 2016 ont été structurées autour de 7 axes principaux :

- Axe opérationnel 1** – Assurer la légitimité et la représentativité des avis par une interaction avec les producteurs
- Axe opérationnel 2** – Assurer une orientation de la promotion et collaborer avec l'APAQ-W
- Axe opérationnel 3** – Assurer une orientation de la recherche, de l'encadrement et de la formation et collaborer avec les acteurs concernés (CRA-W, Centres pilotes, AWE, Biowallonie,...)
- Axe opérationnel 4** – Assurer une orientation en matière de législation
- Axe opérationnel 5** – Assurer une orientation à la simplification administrative
- Axe opérationnel 6** – Collecte, analyse, compilation et diffusion d'informations
- Axe opérationnel 7** – Appui à des initiatives économiques de filières

# 04

## LES GRANDS DOSSIERS 2016



### CE QUI CARACTÉRISE LES TRAVAUX DU COLLEGE DES PRODUCTEURS



LES TRAVAUX DU COLLÈGE SONT EN LIEN AVEC LES RÉALITÉS DES PRODUCTEURS

LES TRAVAUX DU COLLÈGE SONT CRÉDIBLES

LES TRAVAUX DU COLLÈGE ONT UN IMPACT SUR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

LES TRAVAUX DU COLLÈGE SONT CONCRETS



LES TRAVAUX DU COLLÈGE SONT CONNUS DES ACTEURS DES FILIÈRES

LES TRAVAUX DU COLLÈGE ONT UN IMPACT SUR LE QUOTIDIEN DES PRODUCTEURS

LES TRAVAUX DU COLLÈGE SONT CONNUS DES PRODUCTEURS

LES TRAVAUX DU COLLÈGE SE POSITIONNENT CLAIREMENT VIS-À-VIS DES AUTRES ACTEURS

## CE QUI CARACTÉRISE NOS ACTIONS

Selon une auto-évaluation menée auprès des membres du Collège des Producteurs après 2 années complètes d'activités, les points qui caractérisent le plus l'action du Collège sont le lien avec les réalités, le concret, la crédibilité et l'impact sur les institutions publiques.

A l'opposé, les points qui nous caractérisent le moins sont la notoriété auprès des acteurs des filières et des producteurs, le positionnement vis-à-vis d'autres acteurs et l'influence sur le quotidien des producteurs.

### LE TOP 5 DES ACTIVITÉS LES PLUS APPRÉCIÉES PAR LES MEMBRES DU COLLÈGE EN 2016 :

- SOUTIEN À DES INITIATIVES FILIÈRES
- SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE
- INFORMATION DES PRODUCTEURS
- ACCOMPAGNEMENT PROMOTION
- PRIX JUSTES

## LÉGITIMITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ DES AVIS

---

Tous secteurs confondus, 191 dossiers ont fait l'objet d'avis (avis, mémos et notes de travail) formellement transmis auprès des institutions publiques et suivis dans le cadre de l'action du Collège des Producteurs. 26 % de ces avis font l'objet d'une prise en compte totale et 44 % d'une prise en compte partielle.

La croissance du nombre de dossiers entre 2015 et 2016 est forte. Il s'agira pour 2017 de veiller à prioriser le suivi de ces dossiers en vue de développer l'efficacité de l'action et « peser plus sur les décisions publiques ». Que ce soit au travers du Comité Stratégique de l'Agriculture (COSTRAGRI) ou à travers des relations directes avec les institutions concernées, le suivi des avis émis représente en 2016, 31 % du temps de travail mobilisé par le Collège.

Ces avis ont été bâtis sur une interaction avec 1373 producteurs lors de réunions de producteurs (378 lors d'Assemblées sectorielles), 63 au travers de visites individuelles et 1645 au travers d'enquêtes internet.



“

70 % DES AVIS ÉMIS ONT FAIT L'OBJET D'UNE PRISE EN COMPTE AU MOINS PARTIELLE.

LES AVIS REMIS AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES ONT CONCERNÉ 191 DOSSIERS EN 2016

”

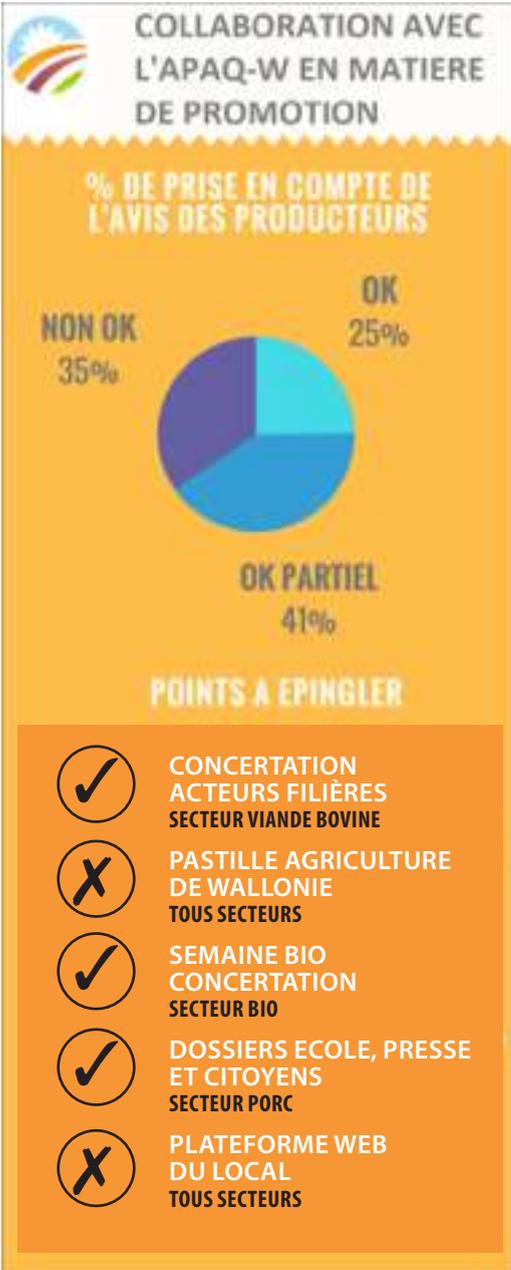




**LE COLLÈGE ÉTAIT PRÉSENT :**

- Foires de Libramont, Battice, Jodoigne
- Fermes en ville, Ravel
- Salons «C'est bon c'est wallon», «Green Expo», Florales Gantoises
- Fermes ouvertes
- Hortidécouverte
- Campagnes «Fruits et Légumes de Wallonie» «Fromages de chez nous», «Belbeef», «Foie Gras de Wallonie»
- Concours entrepreneurs de jardin
- Journée Certifruit
- Semaine Bio
- Fête des récoltes
- Concours Best Belgian Beer et fromages de Wallonie

Le Collège est partenaire de Passions Céréales (Fr) pour la mise en oeuvre d'un projet UE de promotion



# PROMOTION

Suite à l'avis remis fin 2015 par le Collège des Producteurs sur le Plan 2016 de Promotion, les équipes de la SOCOPRO et les représentants sectoriels ont assuré un travail de suivi et d'orientation de la mise en œuvre du plan en veillant à assurer un maximum de prise en compte des points d'attention transversaux et sectoriels.

La collaboration avec l'APAQ-W s'est développée de manière positive en 2016, tant au niveau du suivi sectoriel que sur les aspects transversaux. L'année 2016 a notamment vu la mise en place d'un comité de suivi permanent qui permet de mieux gérer les orientations à donner en regard des urgences et actualités.

Divers avis n'ont pas été pris en compte en regard du budget ou du calendrier voire d'ajustements d'orientations dans certains secteurs. De manière transversale, l'avenir de la pastille « Agriculture de Wallonie » (et l'absence d'alternative), le développement de plateformes et outils web/réseaux sociaux en matière de produits locaux et le suivi d'impact des campagnes de promo restent trois dossiers urgents qui pourraient avoir un effet levier important sur la commercialisation des produits et le revenu des producteurs.

Sur base de l'expérience 2016 et d'un travail de préparation conjoint avec les équipes de l'APAQ-W, un avis favorable a été émis sur le plan 2017 de Promotion.



## RECHERCHE ET ENCADREMENT

**Les équipes de la SOCOPRO et les représentants sectoriels ont assuré un travail de suivi de la recherche et de l'encadrement au travers de la participation à 43 comités de suivi.**

### > ENCADREMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES

En concertation avec l'AWE et la DGO3, le Collège des Producteurs assure le suivi des actions d'encadrement de ces secteurs et vérifie qu'elles sont bien en adéquation avec les demandes des producteurs et des filières. Parmi les outils développés dans le cadre de ces collaborations, il faut pointer quelques outils d'encadrement nouveaux :

- les Dashboards DGO3 mis en place pour les secteurs bovin, laitier, avicole et porc
- le tableur Awe pour évaluation des performances techniques de l'exploitation ovine et la mise en place de scénarios pour le prix de revient de la viande d'agneau
- mise en place de services d'encadrement adaptés de l'AFSCA en aquaculture

### > ENCADREMENT DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

L'encadrement des productions végétales est assuré par 11 Centres Pilotes (6 en agriculture et 5 en horticulture). Face à des enjeux importants, comme la lutte intégrée et les perspectives de réduction de l'usage de phyto, les producteurs sont demandeurs d'un encadrement performant et délivrant des services spécifiques et utiles. En 2016, une convention 'Centre Pilote' a été mise en place pour permettre une rationalisation et une meilleure coordination des Centres Pilotes. Dans le suivi de ces travaux, le

Collège des Producteurs est attentif aux demandes des producteurs exprimées lors de l'enquête de 2015 à savoir une meilleure efficacité et une augmentation du financement des services d'encadrement.

### > PLAN TRIENNAL DE LA RECHERCHE

Le Collège des Producteurs suit avec attention la progression par le CRA-W, d'une part de la mise en place du Plan Triennal de la Recherche agronomique (PTR 2017-2019). L'avis d'orientation émis par le Collège des Producteurs est un des éléments de base utilisé par les acteurs de la recherche pour établir ce plan triennal de la recherche agronomique.

Les demandes des producteurs (Avis du Collège de 2015) sont principalement liées à la rentabilité, l'alimentation et la santé animale, les intrants, et la sélection variétale. La prise en compte de l'innovation issue directement des fermes est également une demande importante.

A ce stade de l'information disponible, la prise en compte des demandes des producteurs semble forte, elle se décline actuellement à travers 6 domaines et une série de portefeuilles de projets de recherche.

Le développement d'une vision prospective de l'agriculture qui s'intéressera prioritairement à l'élevage est un axe important de ce plan. L'intégration de la dimension économique est également renforcée et la mise à disposition d'outils d'aide à la décision économique et technique est bien considérée. Il faut noter que de manière transversale, il est mis en avant

que les résultats de la recherche doivent être utiles, disponibles et utilisés par les bénéficiaires.

Une analyse détaillée du plan en regard des demandes de producteurs sera réalisée en 2017 dès que ce plan sera finalisé.

### > ENCADREMENT ET RECHERCHE DES PRODUCTIONS BIO

L'encadrement et la recherche en production bio sont institutionnellement assurés par Biowallonie et le CRA-W. L'action du Collège vise à :

- stimuler les collaborations entre recherche et encadrement bio,
  - stimuler l'intégration des différentes structures et acteurs actifs dans le secteur (plateforme),
  - assurer la prise en compte des avis de producteurs dans les actions de recherche et d'encadrement.
- L'expérience collaborative autour de la mise en place de l'OP Porc est une expérience positive à souligner.



# LÉGISLATION

Nos actions en matière de législation concernent principalement :

- la réglementation bio (animation du GT législation Bio)
- les secteurs de diversification (ovins/caprins, aviculture/cuniculture, porcs, horticulture, aquaculture)
- les dossiers transversaux liés à l'actualité ou à des demandes particulières de producteurs.

**Les avis émis ont notamment concerné les points suivants :**

- **Nouveau Règlement UE et réglementation wallonne Bio**
- **Taxe kilométrique**
- **Prime couplée ovine**
- **Matières organiques des sols**
- **Phytolices, Zéro phyto**
- **Castration porcine, foie gras, marquage des oeufs**
- **Aides à l'investissement**
- **Publicité visant la commercialisation des animaux**
- **Espèces protégées en aquaculture**
- **Produits locaux dans les marchés publics**
- **Abattage de proximité, usage du terme "produits fermiers",...**

L'animation du groupe de travail (GT) législation bio a été particulièrement mobilisatrice en 2016 avec 64 dossiers qui ont fait l'objet de remises d'avis. Cette activité se confronte à la croissance du nombre de producteurs bio et donc au nombre croissant de situations devant faire l'objet d'orientation à soumettre à l'Administration ainsi qu'à une croissance de situations faisant l'objet de difficultés de consensus. Cette situation nécessitera une évolution de l'organisation des travaux en 2017.



# SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE



## QUELQUES MESURES MISES EN AVANT PAR LA DGO3 EN REPONSE AUX PROPOSITIONS DE SIMPLIFICATION DES PRODUCTEURS

1

### BASES DE DONNÉES



- Projet « Producteur en ligne » avec un référentiel unique du Producteur pour tous les services (pour 2018)
- ADISA mis sur PAConWEB (consultation)
- Liens avec bases de données ARSIA

2

### DEMANDE UNIQUE



- 2016 : intégration des aides couplées (2 demandes en 2015)(pour 2018)
- 2017 : note explicative consolidée avec ADISA – tous les éléments de paysages surfaciques seront dessinés et stabilisés (non ambigu)
- 2018 : 100% sur le WEB (suppression de la moitié des courriers d'incohérence)

3

### CONSEILS



- DS-WEB 2017 : une seule notice plus complète
- 2017 : inventaire des questions des Producteurs pour intégrer un FAQ à la notice
- DS-WEB 2017 : 20 ou 30 conférences d'information/conseil
- Guichet unique (tél/sur place)

4

### SUIVI DES DOSSIERS



- Fin des retards ADISA liés à l'installation depuis mi-février 2017
- 2017 : objectif d'avancer la finalisation d'un calendrier de planning des paiements
- Rencontre Front Vert tous les mois sur tout le dispositif y compris les courriers

5

### CONTRÔLES



- Regroupement des passages de contrôles. En 2017 : 2 contrôles pour piliers 1 et 2 (à la place de 8)

Suite à la haute priorité accordée par les producteurs à la simplification administrative, le Collège des Producteurs, en partenariat avec les organisations professionnelles membres, la DGO3 et eWBS, a effectué un diagnostic de la charge administrative pesant sur les exploitations agricoles, horticoles et aquacoles de Wallonie. Ce diagnostic a permis d'objectiver le point de vue des usagers sur les endroits d'insatisfaction ainsi que sur les priorités et la hiérarchie des actions à mener en matière de simplification administrative.

La première préoccupation (44 % des préoccupations exprimées) est la « peur des sanctions ». Cette peur est représentative d'un stress important étroitement lié au système de conditionnalité et à l'impact financier que peuvent générer une erreur, un retard ou un oubli.

D'un point de vue de la charge en temps, les producteurs passent en moyenne 21 heures par mois aux tâches administratives qu'ils effectuent eux-mêmes ; 27 % de ce temps est consacré à des tâches liées à la comptabilité et à la fiscalité.

27 propositions de simplification administrative ont été faites aux autorités pour améliorer la situation et un travail collaboratif est en cours avec l'administration. Un point sur le niveau de mise en œuvre de ces propositions est prévu mi-2017.

## > COLLECTE, ANALYSE, COMPILATION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS SECTORIELLES

Dans chaque secteur, nous avons collecté, analysé et compilé des informations filières au travers d'une veille technique, économique et légale. Cette veille est effectuée au travers des réseaux internet, d'abonnements à des revues et newsletters, de participation à diverses réunions, ateliers et salons ainsi qu'au développement de réseaux de contacts européens.

Ces informations sont mises à disposition des demandes individuelles des producteurs et acteurs des filières. Au cours de l'année 2016, près de 500 demandes individuelles d'information ont fait l'objet de suivi.

## > CELLULES D'INFORMATION

Trois cellules d'information spécifiques ont été créées (Lait, Viande et Bio) en vue de développer des stratégies et outils de communication proactifs et réactifs sur les sujets qui font l'objet de controverses sociétales dans ces secteurs. Près de 80 acteurs scientifiques et représentants des filières composent ces cellules afin de fournir des informations objectives aux prescripteurs d'information (journalistes, médecins, ...) et au grand public.

2 sites internet ont été développés ([www.celluleinfo lait.be](http://www.celluleinfo lait.be), [www.celluleinfo viande.be](http://www.celluleinfo viande.be)) ; une quinzaine de dossiers d'information ont été finalisés avec les scientifiques ; des partenariats spécifiques avec l'APAQ-W et le CIV français ont été mis en place pour coopérer à la construction et à la diffusion d'informations.

Une revue de presse quotidienne a été mise en place. Cela nous a permis d'évaluer la réalité des messages controversés liés à l'agriculture dans la presse écrite.

Il en ressort qu'en moyenne sur l'année 2016, 68 % des articles traitant d'agriculture dans la presse générale sont positifs. Les sujets controversés sur le lait concernent 24 % des articles alors que ceux sur la viande concernent 40 % des articles. Il faut également noter que la presse de proximité comprend 84 % d'articles positifs (60 % pour les autres quotidiens).

Des dossiers d'information ont été développés sur le foie gras ; le dossier érosion développé en 2015 a été valorisé.

## > SITE INTERNET, NEWSLETTERS ET PUBLICATIONS

En 2016, un site internet (<http://www.flagri.be/>), a été développé avec des pages spécifiques d'informations filières compilant les données sectorielles. La mise en ligne du site est programmée pour mars 2017 ; elle se couplera au lancement de newsletters sectorielles compilant des informations des acteurs publics et associatifs des filières.

Une page Facebook et un compte Twitter (flagri) ont été activés fin 2016.

Une newsletter de revue juridique sectorielle (UE – Fédéral – Wallonie) est transmise chaque mois aux membres du Collège. 41 publications ont été rédigées et diffusées dans les revues de l'Awé, de Biowallonie, de la FWH et dans la presse agricole.

Des séances d'informations des acteurs communaux et provinciaux sur les opportunités de collaboration avec le Collège et des structures partenaires ont été organisées (78 communes participantes avec un intérêt important en Hainaut et en Brabant Wallon). Le Collège a contribué à l'organisation de la Journée des Productions porcines et avicoles (JPPA).



# SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉCONOMIQUES

## > COMMISSIONS FILIÈRES

8 Commissions Filières ont été mises en place en 2016 avec pour rôle le débat et l'émission d'idées entre les acteurs wallons de chaque filière, ceci en vue de faciliter le développement de la filière et de manière liée, des revenus des producteurs de cette filière. Les missions de ces commissions sont notamment de proposer des stratégies de développement pour l'ensemble de la filière. Les secteurs concernés sont : Grandes Cultures, Pommes de Terre, Aviculture, Viande Bovine, Bovins lait, Ovins, Porcs. Pour l'horticulture, les missions de la commission filière sont mises en œuvre en coopération avec la FWH.



## > AOP/IGP/QD

En partenariat avec la Cellule IGP/AOP/STG de la DGO3 :

- 7 dossiers d'IGP en instruction ont été appuyés (taux d'avancement 50 %) ;
- 4 dossiers de QD en instruction ont été appuyés (taux d'avancement 3 à 50 % et 1 à 75 %) ;
- 2 dossiers d'AOP en instruction ont été appuyés (taux d'avancement 50 %) ;
- 1 dossier d'IGP/AOP en instruction a été appuyé (taux d'avancement 50 %) ;
- 1 dossier d'appellation régionale en instruction a été appuyé (taux d'avancement 100 %) ;

Les dossiers concernés sont :

IGP : Epeautre, Bière saison, Escavèche, Boudin blanc de Liège à la marjolaine, porc fermier de Wallonie, Boulette, Blanc bleu

QD : Pain Bayard, Truite, Bleu des prés et Ardenne Beef

AOP : Carotte de Hesbaye, Beurre d'Ardenne

AOP et IGP : Sirop de Liège

Appellation régionale : Vin côteaux Sambre et Meuse

### > HALL RELAIS ET SITE DE VENTE D'ANIMAUX

2 dossiers de Hall relais ont été appuyés (Abattoir en aviculture et Plateforme logistique horticulture ornementale) et acceptés.

En partenariat avec l'ARSIA et l'Awé, un site spécialisé dans la vente d'animaux est en préparation en vue de faciliter des ventes plus directes et plus rémunératrices d'animaux de rente.

### > CIRCUITS COURTS ET PRODUITS FERMISERS

Un dossier d'information aux producteurs pour un accès aux Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) a été élaboré avec COMEOS.

Un mécanisme de gestion des abus d'usage du terme "fermier" est en développement avec les administrations concernées (DGO3, AFSCA, APAQ-W).

La mise en place des initiatives "Porcs de Wallonie" et "Agneaux de Wallonie" a été lancée au travers de différentes analyses préalables. Ces actions seront concrétisées en 2017.

L'IFEL-W a été appuyée pour le développement de la filière "Fruits et Légumes de Wallonie". 40 producteurs ont ainsi été mis en liaison avec la grande distribution. Cette action a généré un chiffre d'affaires de 2.000.000 EUR en 2016.

### > ABATTOIRS DE PROXIMITÉ

Un accès simple à des structures d'abattage constitue donc un enjeu économique et territorial d'importance et aujourd'hui déterminant dans le maintien des élevages et ceci d'autant plus pour les élevages qui alimentent la boucherie traditionnelle, les circuits courts et la vente directe.

C'est dans ce cadre que les éleveurs - qui sont directement impactés par la fermeture continue des abattoirs de proximité - ont souhaité mettre la problématique de l'abattage de proximité à l'ordre du jour des travaux du Collège des Producteurs. Les impacts de la disparition de ces abattoirs sur les secteurs avicoles, ovins et porcins sont déjà fortement ressentis par les éleveurs en termes d'accessibilité et de coûts liés.

L'évolution vers une concentration de l'abattage dans quelques grosses structures inquiète par ailleurs les producteurs quant à l'évolution des rapports de forces et leurs capacités à construire un prix juste pour leur bétail.

Selon les 14 abattoirs de proximité consultés, différents facteurs expliquent ces arrêts d'activité, notamment les coûts de main d'œuvre, les investissements de modernisation, l'évolution de la réglementation sanitaire.

Les priorités sont donc

1. de consolider ou compléter les outils existants pour qu'ils puissent assurer l'abattage, la découpe et le hachage.
2. de favoriser le modèle coopératif.



## ACTIONS POUR MAINTENIR DES CAPACITES D'ABATTAGE DE PROXIMITE

1

### SOUTIEN FINANCIER AUX ABATTOIRS DE PROXIMITE

- Favoriser le modèle coopératif
- Coupler à des ateliers de découpe
- Favoriser le partenariat public/privé

2

### ENCADREMENT/CONCERTATION

- Encadrement technique pour abattoirs communaux et nouveaux projets
- Favoriser la concertation (cluster) pour un cadre réglementaire adapté

3

### ABATTOIRS MODULAIRES

- Favoriser des solutions à moindres coûts dans des situations nécessitant de faibles capacités d'abattage

4

### TRANSPORT COLLABORATIF

- Evaluer la faisabilité de l'organisation collaborative du transport des animaux vivants (priorité pour le secteur ovin)

5

### AQUACULTURE

- Accompagnement technico-économique individualisé pour la mise aux normes de leurs installations d'abattage sous autorisation



“

LE COLLÈGE EST  
IMPLIQUÉ DANS  
DIFFÉRENTS  
PROJETS UE

- Aquaculture :  
Projet européen  
(FEAMP) de  
contrôle prédateurs  
par nouvelles  
technologies avec  
SIRRI

- Aquaculture :  
Projet européen  
(FEAMP) Aquaponie  
(élevage poisson et  
culture plante) et 1  
dossier élevage

- Ovins/grandes  
cultures : Projet  
DiverImpacts  
sur pâturage des  
intercultures pour  
moutons

- Grandes cultures :  
Projet européen de  
promotion céréales  
avec Passion  
céréales

”

# PRIX JUSTE OU JUSTE UN PRIX?

## > PRIX JUSTES

**“Il faut parler des prix payés aux producteurs car le métier et nos produits ont une vraie valeur ! Les consommateurs se rendent-ils compte de la situation ?”**

C'est pour répondre à ces questions que le Collège des Producteurs a travaillé en 2016 sur la question des Prix Justes avec ses différents partenaires.

Une enquête consommateurs a permis au Collège de récolter l'opinion de plus de 800 consommateurs francophones de Bruxelles et de Wallonie.

Un chiffre à retenir de cette enquête est que 3 personnes sur 4 pensent que les producteurs sont assez mal ou très mal rémunérés.

Il est aussi étonnant d'observer que 45 % des répondants ne connaissent pas spontanément le prix d'achat des produits alimentaires frais du quotidien (et ce malgré le fait qu'ils soient responsables des achats).

Selon les répondants, les producteurs devraient «idéalement» toucher 40% du prix final de vente des produits alimentaires. On est bien loin de la réalité mais une chose semble certaine : il y a bien là une opportunité réelle à renforcer les ponts entre consommateurs et producteurs.

Si l'empathie des consommateurs semble bien réelle, peut-elle ou non se transformer en actes d'achat plus justes vis-à-vis des producteurs ?



48 À 60 % DES CONSOMMATEURS (SELON LES PRODUITS) SONT PRÊTS A PAYER PLUS CHER : 21 % LE SONT AVEC CERTITUDE



CES CONSOMMATEURS SONT EN MOYENNE PRÊTS A PAYER 7 % EN PLUS AU PROFIT DU PRODUCTEUR : 10 % DES CONSOMMATEURS SONT PRÊTS A PAYER 15-20% EN PLUS

A cette question, la majorité des répondants se disent prêts à passer à l'acte si une offre de produits « Prix Juste aux Producteurs » existe. Des différences sont à noter en fonction des produits : 60 % se disent prêts pour les produits végétaux dont le prix absolu est plus faible et 48 % pour les produits animaux. Il faut noter que 21 % des répondants assurent qu'ils passeraient à l'acte avec certitude.

Pour assurer un prix plus juste au producteur, les consommateurs prêts à passer à l'acte accepteraient sans problème un supplément moyen de 7 % du prix final. Ce chiffre est variable selon les produits. 10 % des répondants sont par ailleurs prêts à payer un supplément oscillant entre 15 et 20 %.

Pour 91 % des consommateurs, il est important de mettre en avant les produits garantissant un « Prix Juste aux Producteurs » au travers d'un label spécifique et ceci afin qu'ils soient informés et guidés dans leurs achats. En prenant en compte les règles d'incertitudes liées à ce type d'enquête, le marché potentiel pour ce type de label est estimé à 25 % des consommateurs qui choisiraient un produit avec ce type de label.

Afin de favoriser le développement d'une offre de produits pour un segment "Prix juste aux Producteurs", le Collège des Producteurs a également développé des collaborations avec des « success story », mises en place par des coopératives françaises dans les filières lait et blé afin de voir dans quelle mesure ces modèles français pourraient se répliquer à la Wallonie.

## > AUTRES INITIATIVES LIÉES AUX FILIÈRES

En plus des dossiers présentés précédemment, d'autres initiatives liées aux filières ont fait l'objet de contributions. Parmi les dossiers sectoriels qui ont vu des avancées en 2016, on peut citer :

- Appui à l'analyse de gestion de la filière volaille Forfarmers
- Conseils pour le Food Truck Coq des Prés
- Conseils pour la mise en place d'un abattoir pour canard gras
- Conseils pour le développement des filières chanvres et lin
- Appui au développement de la filière brassicole (Terrabrew)
- Appui au développement de la filière céréales alimentaires
- Conseils pour projet de malterie à la ferme
- Coordination des activités Certifruit
- Relais du secteur Castration Porcs
- Conseils pour projets FEAMP en aquaculture

## > GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2016, des activités visant à évaluer les contributions et les solutions du secteur agricole à la question du gaspillage alimentaire ont été menées. Dans ce cadre, Diversiferm, Accueil Champêtre en Wallonie et le Collège des Producteurs, ont lancé une enquête sur le gaspillage alimentaire dans le secteur de la production agricole, de la transformation à la ferme et chez les artisans.

De manière générale, 73% des répondants estiment avoir été confrontés occasionnellement à une situation de gaspillage alimentaire au niveau de la production, de la transformation ou avoir des invendus. 27% se sont retrouvés dans la même situation de manière régulière.

Voici les catégories de produits concernés par les excédents ou invendus selon les proportions suivantes : produits laitiers (30%), fruits et légumes frais ou transformés (24%), viande (8%), céréales et produits de boulangerie (9%), poissons et escargots (6%), plats préparés (3%) et les boissons (1,6%).

Pour faire face à toutes ces situations, les agriculteurs et les artisans ont trouvé des solutions pour limiter le gaspillage ou ont mis en œuvre certaines mesures préventives. Les solutions ponctuelles auxquelles ils ont le plus souvent recours sont l'autoconsommation (44%), l'utilisation dans l'alimentation animale (36%), le compostage pour la production d'engrais (22%) et la valorisation par la transformation du produit – soupe, quiche, pâté, confiture, ... (17%). Le don à l'aide alimentaire et l'approvisionnement d'une épicerie sociale constituent la solution dans 16% des cas. Le glanage (5%) et la production d'énergie - biogaz (2,4%) sont moins utilisés.

68% des agriculteurs et artisans sensibilisent déjà le consommateur. 18% ne le font pas car ils estiment que ce n'est pas leur rôle et 14% d'entre eux manquent de connaissances en la matière ou ne savent pas comment communiquer.



# 05

## AUTO - ÉVALUATION 2 0 1 6

### Les 4 affirmations qui semblent le MIEUX caractériser les activités du Collège des Producteurs

Les travaux du Collège sont en lien avec les réalités des Producteurs	++++
Les travaux du Collège ont un impact sur les institutions publiques wallones	++++
Les travaux du Collège sont crédibles	+++
Les travaux du Collège sont concrets	+++

### Les 4 affirmations qui semblent le MOINS caractériser les activités du Collège des Producteurs

Les travaux du Collège ont un impact sur le quotidien des Producteurs	++++
Les travaux du Collège sont connus des Producteurs	+++
Les travaux du Collège sont connus des acteurs des filières	+++
Le Collège se positionne clairement vis à vis des autres acteurs institutionnels	++



# RÉSULTATS

Niveau d'appréciation sur les différentes activités du Collège en 2016	
Soutien à des initiatives de filières	++++
Simplification administrative	++++
Soutien à des initiatives Prix Justes	+++
Information Producteurs/filières	+++
Promotion	++
Soutien à des organisations de producteurs	++
Encadrement	++
Législation	+
Information grand public	+
Recherche	+
Conseils individuels	+

Niveau de priorité à donner aux différentes activités du Collège en 2017	
Soutien à des initiatives Prix Justes dans les filières	++++
Information Producteurs/filières	+++
Promotion	+++
Simplification administrative	+++
Encadrement	++
Information grand public	++
Recherche	++
Législation	+

## AUTRES PROPOSITIONS :

- Après-midi découvertes d'autres secteurs sur le terrain
- Stimuler les plateformes de réflexion / projets Filières
- Encourager la formation de gestion économique de nos exploitations (subsidier les centres de gestion, ou bonus de prime pour l'exploitant qui pratique une gestion analytique, ou ...)
- Organisations récurrentes de visites ouvertes aux membres auprès d'acteurs économiques de filières «exemplatives»
- Des réunions planifiées plus tôt. Éviter les redites
- Plus de concertation et délocaliser les locaux pour qu'ils soient plus accessibles (parking)
- Plutôt en journée que le soir - horaires: 10h-15h pour une participation optimale de tous !
- Stimuler la participation et l'expression des membres du Collège
- Essayer de garder l'âme du bio/ stimuler CIB
- Refinancer les centres pilotes
- Promouvoir l'Agriculture wallonne afin d'assurer un prix juste aux producteurs dans un marché mondialisé
- Mettre en œuvre des travaux en vue de réorienter les filières de production wallonne afin de donner plus d'autonomie aux agriculteurs
- Réfléchir à l'orientation de la filière betterave maintenant que les quotas sont terminés
- Travailler plus pour orienter la recherche vers les besoins des agriculteurs !

# 06

## IMPLICATIONS DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS

## GROUPES DE TRAVAIL

Parmi les différentes activités, les services opérationnels du Collège des Producteurs défendent les avis des producteurs dans différents comités de suivi et groupes de travail.

### AQUACULTURE

DG03	Implémentations FEAMP
KAHOSL	Diversification lotte
AFSCA	Abattoir/poissons
DG03	GT nouvelles technologies
CAIG	QD truite affinée/truite bio

### AVICULTURE ET CUNICULTURE

Collège	Abattoir
Collège	Rassemblement données technico-éco
Collège	Commission filière
Conseil Wallon du BEA	GT Gavage
AFSCA	GT salmonelle
SPF	GT volaille fonds sanitaire

### BIO

Cra/Biowallonie	PSPAB(planification recherche)
Collège	GT Communication (cellule info bio)
Collège	Législation
Napan	Pesticides

### BOVINS LAITIERS

Collège	Cellule info lait
Collège	Commission filière
Wagralim	GT durabilité
APAQ-W	GT CdC marchés publics denrées alimentaires responsables
Wagralim	GT D'avenir pour le lait

### HORTICULTURE ORNEMENTALE

	Charte eco responsable pour entreprises parcs et jardins
APAQ-W	GT CdC marchés publics denrées alimentaires responsables
FWH	GT commission filière
	Qualiroute (aménagement le long des routes)
	CdC CCTb (pourtour bâtiments)

### HORTICULTURE COMESTIBLE

CRA-W	Programme de recherche CRA-W (participation aux réunions)
IFEL-W	IFEL-W/sodexo (organisation vente en GMS)
DG03	SFVS (school fruit vegetable Scheme)
RWDR	GT RWDR (projet de dvpt en innovation)
HW	GT commission filière
	GT durabilité F&L et Pdt
Wagralim	GT D'avenir pour F&L

### GRANDES CULTURES

CRA-W	Livre blanc
Valbiom	Valbiom (énergie à la ferme)
Wagralim	GT D'avenir pour céréales
Carah et Ulgembloux	Promotion céréales en Europe
Collège	GT commission filière
Vegaplan	Vegaplan
CRA-W	Mycotoxines

### OVIN ET CAPRIN

Collège	Abattoir de proximité
SPF	GT OCC (santé publique ovin caprin)
	Comité de sélection pour formation agricole
SPF	GT FCO(santé publique fièvre catharlarie ovine)
COPA cogeca	COPA-COGECA
Collège	GT agneau wallon
SPF	GT Visna Maedi
AWE	CETa OVIN
DG03	CCAB
Collège	GT législation bio
Collège	Commission filière
AWE	GT FNO
	CA ficow

### PORC

Collège	GT castration
Collège	Gt rentabilité (porc wallon)
DG03 et Porc Aubel	GT révision CdC PQA et Porc Aubel
Collège	Analyse qualité des viandes en abattoir (destruction viande)
Collège	Sélection génétique Vera Piétrain à faible odeur
Collège	Castration avec gestion de la douleur

### VIANDE BOVINE

APAQ-W	Promotion chapiteau
Collège	Commission Filière
Collège	CIV
Collège	IGP Blanc Bleu et avenir filière viande bovine
	Belbeef

# COMITÉS DE SUIVI

SECTEUR	ORGANISATEUR	DOMAINE	SUJET
AQUACULTURE	CERER CER	recherche recherche	Comité technique (recherche appliquée) Comité technique et scientifique du CER ( participation aux réunions)
AVICULTURE	ULG  AWE	recherche  encadrement	Maisevol(optimisation modalités séchage maïs en grain) Projet eranet (protéine) Pro autonomie alimentaire  AWE
BIO	CRA-W+ULG  Biowallonie	recherche encadrement	comité de suivi recherche bio Biowallonie (participation aux réunions)
BOVINS LAITIERS	CRA-W+ULG CRA-W CRA-W Diversiferm Fourrage mieux DG03 CAIG CBL Comité du Lait Arsia AWE	recherche  encadrement	Profarmilk Grassmilk Otel Diversiferm Fourrage mieux Programme européen distri lait ds école AOP Beurre d'Ardenne CBL Comité du lait Arsia AWE
HORTICULTURE ORNEMENTALE	CEHW Requasud UAP	recherche encadrement	Certifruit CEHW (centre essai horticole de wallonie) Comité de suivi du projet de réorganisation Centre Pilote Comité de suivi
HORTICULTURE COMESTIBLE	CEPIFRUIT GFW CIM		Secteur fruits à pépins Secteur fraises et petits fruits Secteur légumes
GRANDES CULTURES	CRA-W IRBAB CPL Végémar	recherche encadrement encadrement	Valbiom (valorisation biomasse) Sucre Légume industriel
OVIN	Arsia AWE  Filière laine CIL	recherche  encadrement	DiverImpact Paratuberculose Arsia AWE CA Ficow Filière Laine Projet ecopaturage
PORC	CRA-W  ULGembloux CRA-W UNAB CRA-W DG03 AWE	recherche  encadrement	COPROPIG (Maitrise des phases critiques en élevage porcin par l'utilisation de coproduits alimentaires locaux) Durabilité production porcine Autonomie protéique Groupement de producteurs UNAB Castration CAIG AWE
VIANDE BOVINE		recherche  encadrement	Autonomie alimentaire Santé animale AWE

# 07

PERSPECTIVES  
2 0 1 7

## Perspectives 2017, une année

2015 et 2016 nous ont permis d'obtenir des résultats encourageants en matière d'émission d'avis, de développement d'outils d'information et d'accompagnement d'initiatives économiques. L'enjeu majeur de 2017 sera essentiellement de confirmer et d'approfondir les actions que nous avons initiées.

**CET APPROFONDISSEMENT PASSERA PAR LES PRIORITÉS SUIVANTES :**

### ◎ FAIRE VALOIR ET PESER

Qu'il s'agisse de la promotion, de la recherche, de l'encadrement, de la simplification administrative ou des dossiers spécifiques au secteur, le suivi de la prise en compte des avis donnés en 2016 sera un chantier important pour l'ancrage de notre action.

### ◎ SE FAIRE CONNAÎTRE

Nous poursuivons nos efforts de développement de la représentativité de l'action du Collège en développant différentes stratégies de communication envers les producteurs. L'organisation de visites de terrain, de voyages et d'après-midi découvertes d'autres secteurs ou d'expériences exemplatives devrait se développer.

### ◎ INFORMER SUR LES FILIÈRES

Le lancement du site [www.filagri.be](http://www.filagri.be) et des newsletters qui y seront liées sont prévus. L'investissement sur les cellules d'informations (CIV-CIL-CIB) sera poursuivi et des démarches d'information sur les sujets polémiques en grandes cultures seront développés.



**ORIENTATIONS  
DES MEMBRES DU  
COLLEGE DES  
PRODUCTEURS**



# d'approfondissement

◎ **SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES FILIÈRES LIÉES AU « PRIX JUSTE AUX PRODUCTEURS » ET AUX CONSOMMATEURS**

Un axe important de 2017 sera le soutien à des initiatives économiques de producteurs ou de filières visant notamment à répondre à la question des consommateurs « Que dois-je acheter pour favoriser une rémunération plus juste aux producteurs ? ».

Ce travail passera par différents types d'actions :

- finalisation du référentiel prix juste et criblage de l'offre existante,
- appui à la mise en place d'approches collaboratives de producteurs (OP, groupements, coopératives) et de leur lien aux consommateurs,
  - appui des initiatives de filières QD,
- favoriser la promotion de ces initiatives en lien avec le « local ».

◎ **GÉRER LES COMPLÉMENTARITÉS DES ACTEURS ET DES SECTEURS**

Un investissement plus important dans le soutien aux initiatives économiques peut générer des craintes ou des susceptibilités entre acteurs économiques, acteurs associatifs ou secteurs impliqués ou associés aux travaux du Collège. Il sera important de développer des mécanismes de travail et de déontologie qui favorisent la confiance et la complémentarité



# 08

## COORDONNÉES GÉNÉRALES



### **aquaculture**

**Christian DUCARME**

081/240.438

christian.ducarme@collegesproducteurs.be



### **aviculture & cuniculture**

**Catherine COLOT**

081/240.437

catherine.colot@collegesproducteurs.be



### **communication**

**Camille PRÉVOT**

081/240.436

camille.prevot@collegesproducteurs.be



### **viande bovine**

**Laetitia VAN ROOS**

081/240.449

laetitia.vanroos@collegesproducteurs.be



### **ovin & caprin**

**Christel DANIAUX**

081/240.441

christel.daniaux@collegesproducteurs.be



### **communication**

**Marie PONCIN**

081/240.431

marie.poncine@collegesproducteurs.be



### **horticulture comestible**

**Marc SCHAUS**

081/240.443

marc.schaus@collegesproducteurs.be



### **bovins laitiers**

**Catherine BAURAIN**

081/240.445

catherine.baurain@collegesproducteurs.be



### **assistante de Direction**

**Isabelle MONNART**

081/240.435

isabelle.monmart@collegesproducteurs.be



### **pommes de terre**

**Hélène LOUPPE**

**Marc SCHAUS**

081/240.444(3)

helene.louppe@collegesproducteurs.be

marc.schaus@collegesproducteurs.be



### **porc**

**Sophie RENARD**

081/240.439

sophie.renard@collegesproducteurs.be



### **secrétariat**

**F. BELANGER - S. CLAVIE**

081/240.430

info.socopro@collegesproducteurs.be



### **bio**

**Muriel HUYBRECHTS**

**Thiago NYSSENS**

081/240.448(6)

muriel.huybrechts@collegesproducteurs.be

thiago.nyssens@collegesproducteurs.be



### **horticulture ornementale**

**Alain GRIFNÉE**

081/240.442

alain.grifnee@collegesproducteurs.be



### **responsable**

**administrative / finances**

**Stéphanie DUYSSEN**

081/240.440

stephanie.duysen@collegesproducteurs.be



### **grandes cultures**

**Hélène LOUPPE**

081/240.444

helene.louppe@collegesproducteurs.be



### **économie**

**Bernard MAYNÉ**

081/240.447

bernard.mayne@collegesproducteurs.be



### **coordinateur**

**Emmanuel GROSJEAN**

081/240.455

emmanuel.grosjean@collegesproducteurs.be



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

## COLLÈGE DES PRODUCTEURS

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 boîte 3

5000 Namur

Tél +32 (0)81 240 430

Fax +32 (0)81 240 459

[www.collegedesproducteurs.be](http://www.collegedesproducteurs.be)

[www.filagri.be](http://www.filagri.be)

[www.easy-agri.be](http://www.easy-agri.be)

